



MAIRIE DE MORANGLES

☎ : 03.44.26.78.39

Arrondissement de Senlis
Canton de Chantilly

SEANCE DU 10 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 avril 2025 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marianne LEMOINE, Maire.

Etaient Présents : Marianne Lemoine, Brigitte Chartier – Duraincy, Virginie Vinchon, Domingo Pelayo Martinez, Thierry Decramp, Agnès Quinterne, Maximilien Adam ,

Absents excusés : Lionel Caron qui donne pouvoir à Maximilien Adam, Marie Le Bouquin qui donne pouvoir à Marianne Lemoine, Cédrik Jamroz, Véronique Lafarge.

Désignation d'un secrétaire de séance :

Avant de débiter, il est procédé à la nomination du secrétaire de séance. Madame Brigitte Chartier-Duraincy est proposée puis désignée pour assurer ces fonctions.

DELIBERATIONS

Vote des taxes

Le Maire explique comme suit :

Le produit attendu est de 147 513 € pour l'année 2025.

Le Conseil Municipal décide de reconduire les taux communaux de l'année précédente soit :

- Taxe foncière non bâti : 40.42 %
- Taxe foncière bâti : 39.68 %
- Taxe d'habitation (résidences secondaires) : 9.28 %

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Budget primitif 2025

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	559 519.58.	282 939.00
Report N-1		276 580.58
Investissement	401 849.07	371 373.00
Report N-1		30 476.07
Total	961 368.65	961 368.65

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Modification des statuts du Syndicat des Eaux

Le Maire explique qu'il est nécessaire de mettre à jour les statuts du Syndicat des Eaux suite au transfert du siège à la mairie de Chambly et de la fusion de la commune d'Anserville avec Bornel.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Lignes directrices de gestion

Le Maire explique l'obligation pour la commune de Morangles de rédiger des lignes directrices de gestion. Il s'agit d'un outil dans le cadre des ressources humaines afin de promouvoir et valoriser les parcours professionnels des agents. Après l'avis favorable du Centre de Gestion de l'Oise du 1^{er} avril 2025, le Maire propose de les adopter.

✘ **Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.**

QUESTIONS DIVERSES

Environnement

Le Maire propose de matérialiser avec des potelets l'entrée d'une sente, propriété communale, au niveau du lieu-dit derrière le Petit Morangles. Les services de l'Office Français de la Biodiversité ainsi que les services d'un géomètre seront contactés afin de définir les caractéristiques précises du lieu.

Travaux du périscolaire

Des travaux de peinture sont à prévoir au périscolaire. Des devis ont été demandés.

Mobilier école maternelle

L'institutrice de l'école maternelle a sollicité la mairie pour le changement des tables et des chaises de sa classe. Un premier devis a été réalisé pour un montant de 2 480.98 € TTC. (Transport et montage compris). Un deuxième devis est à l'étude.

Rappel du bien vivre ensemble

Un rappel sur la réglementation des bruits de voisinage ainsi que sur le ramassage des déjections canines va être effectué à l'ensemble des administrés de la commune.

La séance est levée à 22h30.

Le Maire,
Marianne LEMOINE

